

**Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Aide d'information documentaire et de collections patrimoniales, session 2024, dans l'académie de GRENOBLE.**

L'administrateur général de Grenoble INP - UGA,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 22 mai 2024 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de GRENOBLE, au titre de l'année 2024 ;

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Aide d'information documentaire et de collections patrimoniales, au titre de l'année 2024, dans l'académie de GRENOBLE :

Madame VEBER Véronique, attachée d'administration de l'état hors classe, présidente, Rectorat de l'académie de Grenoble, Grenoble.

Madame DIKOFF Sophie, ingénieure d'études hors classe, experte, Université de Montpellier, Montpellier.

Monsieur FERNAND Pierre, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, expert, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Monsieur THOMAS Jérôme, ingénieur d'études hors classe, expert, Université de Bourgogne, Dijon.

Monsieur RIVE Jordy, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe normale, Rectorat de l'académie de Grenoble, Grenoble.

Madame ROQUIN Marianne, technicienne de recherche et de formation de classe supérieure, suppléante, Institut national polytechnique de Grenoble, Grenoble.

Fait à Grenoble, le 22 mai 2024

Signé par : Vivien Quema  
Date : 24/05/2024  
Qualité : Administrateur général Institut  
polytechnique de Grenoble